COMMUNIQUE AUTONOME

Villeneuve-Loubet, le 07 novembre 2016

Rassemblement de mécontentement le 24 novembre à Paris

Pourquoi nous mobiliser ?

La Fédération Autonome SPP-PATS, 1ère force syndicale des sapeurs-pompiers professionnels de France, appelle tous les SPP de France à manifester à Paris le 24 novembre.

Pourquoi nous mobiliser ?

Cette manifestation **n'est pas un rassemblement de mécontentement de plus**…

Cette manifestation **n'est pas seulement la dénonciation d'une refonte rétrograde qui a soldé notre métier…**

Cette manifestation **n'est pas seulement la condamnation de l'application déviée des accords PPCR qui enterreront notre filière…**

Cette manifestation relève d'une question plus profonde :

REPOSITIONNER NOTRE METIER A LA PLACE QU'IL MERITE

Depuis de trop nombreuses années, nos gouvernants successifs ont pris l'habitude de calquer notre filière SPP sur la filière technique… Sans désavouer le travail de nos collègues issus de cette filière,

nous ne faisons pas le même métier !

OUI, il nous faut de la technicité dans l'exercice de nos missions mais les conditions dans lesquelles elles s'exercent (urgence, préservation de la vie humaine, actes d'incivilités à notre égard, implication dans un contexte d'attentats ou tuerie de masse…) n'ont de parallèle avec AUCUNE filière de la fonction publique territoriale.

FEDERATION AUTONOME SPP-PATS

285 avenue des Maurettes
06270 Villeneuve-Loubet

Tel : 04 93 34 81 09
Fax : 04 93 29 79 98
secretariat@faspp-pats.org

Affiliée à la FA-FPT

Comment nos dirigeants peuvent-ils comparer une mission d'assistance à personne avec celle de l'entretien d'espace vert ? **Ce sont toutes les deux des missions de service public mais la comparaison doit s'arrêter là !**

C'est tout notre métier qui doit être reconsidéré : de la base intervenante à l'encadrement.

Les responsabilités doivent être replacées selon une échelle de valeur relative aussi à la nature de cette responsabilité ! Si les officiers sup. bénéficient d'indemnités de responsabilités d'encadrement conséquentes, les pompiers intervenants bottes aux pieds doivent aussi bénéficier d'une vraie prise en compte de leurs actions de terrain (avec la dangerosité que cela implique) en repensant la reconnaissance de l'exposition aux risques encourus par les SPP.

Comment imposer aux SPP des missions de plus en plus vastes tout en les sur-sollicitant en raison d'une réduction drastique des effectifs ?

Comment comprendre que les SPP interviennent sur des missions qui ne sont pas de leur ressort (carences des transports sanitaires, carence médicale, état d'ébriété, transport de confort...) mais de celui de l'Etat (mission régalienne) et qui font exploser le nombre d'interventions de secours à personne !

Comment accepter que des sections ne doivent leurs effectifs minimums qu'à la présence de sapeurs-pompiers volontaires en garde postée ou non, cumulant pour certains, des temps d'activité de sapeur-pompier supérieurs à ceux des professionnels ?

Comment cautionner que les SPP du rang perdront leurs responsabilités à l'issue de la période transitoire puisqu'ils n'auront pas été nommés au grade supérieur, d'autant que les SDIS procèdent à une élimination naturelle en n'organisant pas de concours de sergent !

Cessons aujourd'hui toutes les guerres de clochers stériles comme toutes les actions de récupération syndicale. Montrons-nous solidaires !

L'avenir de notre profession se décide à partir d'aujourd'hui, la mobilisation dépend de VOTRE engagement.

Le 24 novembre, je me mobilise pour NOTRE avenir !!
Rendez-vous 13 heures Bastille ou Nation (selon les autorisations préfectorales)

Construire ensemble, défendre vos droits : l'engagement AUTONOME